



# Rapport d'activités 2015





# Table des matières

<b>1. Avant-propos du président Pierre Alain Schnegg</b>	<b>6-7</b>
<b>2. Organes</b>	<b>8</b>
2.1 Election	8
2.2 Bureau	8
2.3 Plénum	8
2.4 Sections, délégations et groupes de travail	9
2.4.1 Sections	9
2.4.2 Délégations INS	9
2.4.3 Groupes de travail	10
2.5 Secrétariat général	10
<b>3. Séances</b>	<b>10</b>
3.1 Séances plénières	10
3.2 Séances des sections et groupes de travail	11
3.3 Séances des groupes de travail et délégations	11-12
<b>4. Subventions</b>	<b>12</b>
4.1 Subventions culturelles	12
4.1.1 Subventions périodiques annuelles	12-13
4.1.2 Subventions uniques aux projets	14
4.2 Subventions du Fonds de loterie	14
4.2.1 Bilan 2015	14
4.2.2 Subventions promises par genre de projets	14-15
4.2.3 Evolution des subventions octroyées	15
4.3 Subventions du Fonds du sport	15
4.3.1 Bilan 2015	15-16
4.3.2 Subventions promises par genre de projets	16
4.3.3 Evolution des subventions octroyées	16
<b>5. Affaires des sections</b>	<b>17</b>
5.1 Affaires du Bureau	17
5.2 Affaires de la section Institutions (INST)	17
5.2.1 Avenir institutionnel	17
5.2.2 Statu quo+	17-18
5.2.3 Conférence régionale	18
5.2.4 Collaborations interjurassiennes	18
5.3 Affaires de la section Economie publique (ECO)	18
5.3.1 Mise en œuvre du statu quo+ dans le domaine de l'économie	18-19
5.3.2 Programme NPR 2016-2019	19
5.3.3 Projets Interreg	19
5.3.4 Politique économique	19
5.3.5 Tourisme	19



5.4	Affaires de la section Santé publique et prévoyance sociale (SAP)	20
5.4.1	<i>Autonomisation de la psychiatrie</i>	20
5.4.2	<i>Structure d'accueil d'urgence pour mineurs</i>	20
5.4.3	<i>Aide sociale</i>	20
5.4.4	<i>Hôpitaux</i>	20
5.5	Affaires de la section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)	20
5.5.1	<i>Délégation interjurassienne à la jeunesse</i>	20-21
5.5.2	<i>Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)</i>	21
5.6	Affaires de la section Police, affaires militaires et finances (POMFIN)	21
5.6.1	<i>Fonds du sport</i>	21
5.6.2	<i>Fonds de loterie</i>	21
5.6.3	<i>Collaborations interjurassiennes</i>	21
5.6.4	<i>Police</i>	21
5.6.5	<i>Autres affaires traitées par la section POMFIN</i>	21
5.7	Affaires de la section Instruction publique (INS)	22
5.7.1	<i>Formation professionnelle</i>	22
5.7.2	<i>Participation politique</i>	22
5.7.3	<i>Filière bilingue</i>	22
5.8	Affaires de la section Culture	22
5.8.1	<i>Subventions culturelles</i>	22
5.8.2	<i>Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC)</i>	22-23
5.8.3	<i>Projet ARS</i>	23
5.8.4	<i>Prix des arts, des lettres et des sciences du Conseil du Jura bernois et distinction pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture</i>	23
5.8.5	<i>Délégué du CJB à la culture</i>	23
5.8.6	<i>Réorganisation de l'Office de la culture</i>	23
5.9	Affaires de la section Travaux publics, transports et énergie (TTE)	23
5.9.1	<i>Routes</i>	23-24
5.9.2	<i>Transports publics</i>	24
5.9.3	<i>Autres affaires</i>	24
<hr/>		
<b>6.</b>	<b>Collaboration avec le CAF</b>	<b>24</b>
6.1	Séance plénière commune	24-25
6.2	Relations entre les sections	25
6.3	Relations entre les Bureaux et les secrétariats généraux	25
<hr/>		
<b>7.</b>	<b>Collaboration intercantonale et transfrontalière</b>	<b>26</b>
7.1	Collaboration intercantonale bilatérale	26
7.2	Collaboration intercantonale et transfrontalière multilatérale	26-27
<hr/>		
<b>8.</b>	<b>Communication</b>	<b>27</b>
<hr/>		
<b>9.</b>	<b>Abréviations</b>	<b>27-28-29</b>
<hr/>		
<b>10.</b>	<b>Annexes</b>	<b>29</b>



## 1. Avant-propos du président Pierre Alain Schnegg

La fin d'une année nous permet de porter un regard sur ce qui en a fait le contenu, mais également d'en retirer les principaux enseignements pour pouvoir appréhender le futur dans les meilleures dispositions possibles. Pour le CJB, 2015 fut une année très particulière, mais elle a également permis de démontrer l'importance de cette institution pour notre région et pour l'ensemble du canton de Berne.

Durant cette année, des changements importants sont intervenus dans le cadre du secrétariat. Au début de l'année tout d'abord, Monsieur Lucas Bonadei prenait ses fonctions de secrétaire général en remplacement de Monsieur Fabien Greub. Une transition effectuée sans vacance et avec beaucoup de professionnalisme de la part des deux personnes concernées. Quelques mois plus tard, c'est Madame Aurélie Gouillon qui quittait ses fonctions pour être remplacée par Madame Charlotte Donzelot. Et là également une remise des dossiers a pu se faire avec beaucoup de soin. Un grand merci à vous tous pour l'excellent travail fourni dans des conditions inhabituelles et difficiles.

L'année 2015 a permis de mettre en œuvre les premiers éléments du statu quo+ qui permet de renforcer notre institution et de lui donner une position incontournable en ce qui concerne la politique de notre région. Plusieurs projets y relatifs ont pu être menés à bien, d'autres sont encore en travail. Tout d'abord, la dotation en personnel du CJB a pu être renforcée et dès 2016, le délégué du CJB à la culture prendra ses fonctions. Une solution très positive a également pu être trouvée pour la gestion des projets de coopération franco-suisse Interreg, ce qui permettra également d'améliorer la visibilité de notre région et de renforcer notre présence dans des projets innovants et intéressants pour le Jura bernois, voire l'ensemble de notre canton.

Les améliorations apportées au Statut particulier du Jura bernois dans le cadre du projet statu quo+ démontrent l'intérêt du canton de Berne pour sa minorité francophone. Sachons faire bon usage de ces nouvelles compétences pour que notre région puisse se développer et rayonner loin à la ronde. Un tel statut est unique en Suisse et peut-être même dans le monde, choisons-le.

Les différentes sections ont été fortement mises à contribution tout au long de l'année, mais l'ensemble des tâches a pu être effectué à temps et avec soin.

L'autonomisation de la psychiatrie a bien entendu retenu toute l'attention du CJB et de sa section Santé publique et prévoyance sociale. Nous avons eu l'occasion de rencontrer à diverses occasions les différents protagonistes de ce projet particulièrement important pour notre région.

Grâce à un travail de fond de la section Culture du CJB, de longues discussions et une collaboration de toutes les parties prenantes du Jura bernois, un projet culturel d'importance a pu être validé par le Grand Conseil. En effet, le projet ARS a obtenu l'aval du parlement et pourra donc déployer ses effets dans les prochaines années. Et pourquoi pas, un exemple à suivre pour d'autres régions de notre canton, voire au-delà.

Les dossiers de plus en plus complexes que nous sommes amenés à traiter ont mis notre secrétariat à rude épreuve. Suite à l'augmentation de la dotation et la création du poste de délégué à la culture, nous estimons être mieux armés pour faire face aux défis futurs qui ne manqueront pas.

Le CJB a su trouver sa place dans le paysage politique et saura renforcer sa position. Notre région peut être fière de posséder une telle institution. Sachons la développer, l'utiliser à bon escient et pourquoi pas permettre à d'autres de s'en inspirer.

Si ces résultats positifs ont été possibles, c'est grâce à l'engagement de chacune et chacun. J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement toutes les personnes du secrétariat qui se sont engagées sans compter et ont effectué un travail remarquable. Mes remerciements vont également à toutes les personnes de l'administration cantonale qui ont apporté leur contribution au développement de notre institution. Et finalement à toutes et tous les élu(e)s du CJB qui, grâce à la qualité des débats, ont su trouver les bonnes solutions pour faire avancer les projets jugés importants. S'engager pour la cause publique n'est pas toujours aisé mais par contre fort enrichissant.

Continuons sur cette voie, travaillons tous ensemble pour trouver les meilleures solutions possibles pour qu'il fasse bon vivre dans notre magnifique coin de pays.

*Champoz, mars 2016*  
*Pierre Alain Schnegg*



## 2. Organes

### 2.1. Election

Les résultats des élections au CJB du 30 mars 2014 pour la législature 2014-2018 sont présentés dans le rapport d'activité 2014.

Morena Pozner entre au CJB au 1er octobre 2015 suite à la démission de Sandra Roulet Romy au 30 septembre 2015.

### 2.2. Bureau

Du 1er janvier au 31 mai, le Bureau du CJB est composé de:

Willy Sunier	Président	PLR
Pierre Alain Schnegg	Vice-président	UDC
Maurane Riesen	1e assesseure	PSA
Marcelle Forster	2e assesseure	PS

Du 1er juin au 31 décembre, le Bureau du CJB est composé de:

Pierre Alain Schnegg	Président	UDC
Maurane Riesen	Vice-présidente	PSA
Marcelle Forster	1e assesseure	PS
Willy Sunier	2e assesseur	PLR

L'élection du Bureau a lieu lors de la séance plénière du 27 mai 2015 à Nods et enregistre les résultats suivants (22 membres présents):

Pierre Alain Schnegg	Élu à la présidence avec 19 voix
Maurane Riesen	Élue à la vice-présidence avec 17 voix
Marcelle Forster	Élue au poste de 1e assesseure avec 21 voix
Willy Sunier	Élu au poste de 2e assesseur avec 22 voix

### 2.3. Plénum

Le CJB compte quatre groupes et deux partis ne formant pas de groupes:

Groupe / parti	Membres	Chef de groupe
Groupe UDC	8	Jean-Michel Blanchard
Groupe autonome	5 (4 PSA / 1 PDC-MLJ)	Jean-Pierre Aellen
Groupe PS	6	Francis Daetwyler
Groupe PLR	3	André Mercerat
Verts	1	-
PEv	1	-

La liste des membres du CJB au 31 décembre 2015 figure à l'annexe 1.

## 2.4. Sections, délégations et groupes de travail

### 2.4.1. Sections

Les sections permanentes du CJB sont présidées par:

Section	Présidence	Vice-présidence
Institutions (INST)	Walter von Kaenel (PLR)	Roland Benoit (UDC)
Economie publique (ECO)	Etienne Klopfenstein (UDC)	Marcelle Forster (PS) puis Pierre Mercerat (PSA) à partir du 1er novembre 2015
Santé publique et prévoyance sociale (SAP)	Antoine Bigler (PS)	Marcel Winistoerfer (PDC-MLJ)
Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)	Manfred Bühler (UDC)	Martine Gallaz (PS)
Police, affaires militaires et finance (POMFIN)	Jean-Michel Blanchard (UDC)	Pierre Mercerat (PSA)
Instruction publique (INS)	Peter Gasser (PSA)	Roland Benoit (UDC)
Culture	Jean-Pierre Aellen (PSA)	Christophe Gagnebin (PS)
Travaux publics, transports et énergie (TTE)	Francis Daetwyler (PS)	André Mercerat (sans parti)

Les groupes et partis sont représentés comme suit:

Groupe / parti	Nb sièges dans les sections	Nb sièges/élu-e (moyenne)
Groupe UDC	23	2.88
Groupe PS	18	3.00
Groupe autonome	16	3.20
Groupe PLR	7	2.33
PEv	3	3.00
Verts	2	2.00

La composition des sections figure à l'annexe 2.

### 2.4.2. Délégations INS

En vue de la préparation des séances des conférences politiques intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (comités gouvernementaux HES-SO, HE-Arc et HEP BEJUNE + CIIP), le CJB désigne des représentants de la section INS dans deux délégations dans lesquelles le CAF et la COFRA sont également représentés.

Les délégations sont composées comme suit:

Délégation	Représentants CJB	Représentants CAF
HES-SO / HE-Arc	R. Benoit, J.-P. Aellen	M. Liengme, B. Sermet
CIIP / HEP-BEJUNE	C. Gagnebin, P. Gasser	P. Bord, A. Tonon

### 2.4.3. Groupes de travail

En 2015, un groupe de suivi de la mise en œuvre du projet statu quo+ est constitué. Ce groupe est composé de l'ensemble des membres de la section Institutions et est présidé par Walter von Känel. La composition de la section Institutions figure à l'annexe 2.

Le CJB délègue les représentants suivants dans différents groupes de travail chargés de la mise en œuvre du projet statu quo+:

- Jean-Pierre Aellen: création d'un poste de délégué du CJB à la culture
- Etienne Klopfenstein: questions liées à l'économie et au BECO
- Francis Daetwyler: création d'une commission du bilinguisme
- Willy Sunier: questions juridiques

## 2.5. Secrétariat général

Le secrétariat général assure une présence avec voix consultative aux séances du plénum, des sections et des groupes de travail internes au CJB, dont il tient les procès-verbaux. Il exécute les tâches administratives qui lui sont confiées par le CJB (organisation des séances, correspondance, etc.), assure des tâches de soutien politique aux représentants des organes du CJB, représente le CJB dans des groupes de travail régionaux, cantonaux et intercantonaux, étudie et prépare les affaires en vue des décisions, coordonne la communication des travaux du plénum, renseigne le public sur les procédures de subventions et assume toutes les autres tâches prévues par le règlement du CJB.

Le secrétariat général occupe 3 personnes pour 2 postes EPT jusqu'au 30 septembre 2015: Lucas Bonadei (secrétaire général, 100%), Aurélie Gouillon (responsable de secrétariat, 80%) et Catherine Chapuis (secrétaire, 20%). Le secrétariat général du CJB est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne.

Aurélie Gouillon ayant annoncé son départ pour la fin septembre 2015, le Bureau du CJB et le secrétaire général se sont attelés, avec le soutien de la Chancellerie d'Etat, à lui trouver un remplaçant ou une remplaçante.

Le processus de recrutement s'est déroulé de début juillet à fin août et a abouti à l'engagement de Charlotte Donzelot au poste de responsable de secrétariat et adjointe du secrétaire général. Suite à ce recrutement et dans le cadre du projet statu quo+, la dotation en personnel du CJB s'est vue augmentée de 20%. En effet, le poste de responsable de secrétariat est passé de 80% à 100%. Cet engagement a également permis de formaliser la question de la suppléance du secrétaire général qui intègre désormais le descriptif de poste de la responsable de secrétariat, un état de fait qui prévalait déjà par le passé de manière informelle.

## 3. Séances

### 3.1. Séances plénières

Le CJB tient 12 séances plénières dont une séance commune avec le CAF le 16 septembre 2015. La participation moyenne aux séances plénières est de 21.33 membres sur un total de 24 (88.89 %).

*La liste des séances plénières figure en annexe 3.*

### 3.2. Séances des sections et groupes de travail

Bureau	13 (dont deux conférences des présidents)
INST	10
ECO	4
SAP	6
JCE	2
POMFIN	13
INS	4
Culture	13
TTE	6

En annexe 4 figurent des informations statistiques sur la participation aux séances du plénum et des sections.

En principe, les sections rencontrent une fois par année la Direction cantonale responsable des dossiers qui lui sont attribués. En 2015, les séances suivantes ont eu lieu:

Date	Section	Lieu	Membres du Conseil-exécutif
4 février 2015	INST	Berne	DAJ (Ph. Perrenoud, Ch. Neuhaus, B. Pulver)
14 septembre 2015	INST	Berne	DAJ (Ph. Perrenoud, Ch. Neuhaus, B. Pulver)
28 mai 2015	Culture	Bienne	Bernhard Pulver
28 mai 2015	INS	Bienne	Bernhard Pulver
15 juin 2015	JCE	Berne	Christoph Neuhaus
12 octobre 2015	POMFIN	Sonceboz	Hans-Jürg Käser
30 octobre 2015	ECO	Moutier	Andreas Rickenbacher
3 novembre 2015	POMFIN	Berne	Beatrice Simon
5 novembre 2015	SAP	Tramelan	Philippe Perrenoud
1er décembre 2015	TTE	Berne	Barbara Egger-Jenzer

### 3.3. Séances des groupes de travail et délégations

Le CJB délègue ses membres dans divers organes régionaux, cantonaux, intercantonaux ou trans-frontaliers:

Organe	Délégué-e(s) du CJB
Association seeland.biel/bienne	Francis Daetwyler
Groupe de suivi des APEA	Antoine Bigler
Commission de la jeunesse du Jura bernois	Manfred Bühler
Commission du Prix du CJB	Jean-Pierre Aellen
Commission sécurité canton-communes	Willy Sunier
Conseil d'administration CIP	Christophe Gagnebin
Conseil d'école ceff	Tom Gerber
Conseil de fondation Mémoires d'Ici	Francis Daetwyler, Christophe Gagnebin

Conseil de fondation FRI	Tom Gerber, Pierre Mercerat
Conseil de la formation professionnelle	Christophe Gagnebin, Tom Gerber
Conseil des transports	Francis Daetwyler
Coordination RCJU-CJB «délégation jeunesse»	Manfred Bühler
CTJ (Commission)	Christophe Gagnebin
CTJ (Conseil)	Jean-Pierre Aellen, Francis Daetwyler
Groupe de pilotage «Théâtre Palace Bienne»	Christophe Gagnebin
Groupe de travail AIJ 78	Jean-Pierre Aellen
Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien	Pierre Mercerat (suppléant F. Daetwyler)
Région capitale suisse	Francis Daetwyler
Groupe de travail filière bilingue du gymnase de Bienne	Christophe Gagnebin
Groupe renforcement de l'apprentissage à Bienne	Tom Gerber

Les élu-e-s du CJB sont par ailleurs membres à titre personnel d'une multitude d'organes et associations avec lesquels ils assurent une certaine coordination. Par exemple, le CJB peut compter sur le soutien de ses membres et députés au Grand Conseil Manfred Bühler, Pierre Alain Schnegg, Etienne Klopfenstein, Peter Gasser et Francis Daetwyler.

## 4. Subventions

Le CJB octroie, à la place des Directions cantonales compétentes, les subventions aux activités culturelles en lien avec le Jura bernois. Il statue également sur les demandes de subventions cantonales à prélever sur le Fonds de loterie et sur le Fonds du sport, lorsqu'elles proviennent du Jura bernois ou ont un lien étroit avec lui.

### 4.1. Subventions culturelles

#### 4.1.1. Subventions périodiques annuelles

La nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) classe les institutions en différentes catégories. Bien que cette catégorisation ne doive devenir effective qu'en janvier 2016, elle est déjà appliquée dans le tableau des institutions soutenues en 2015:

Institutions	2015	2014
<b>Institutions cantonalisées</b>		
Prix CJB	6'366	0
Espace Noir, Saint-Imier	15'000	15'000
Fondation Abbatiale de Bellelay	79'000	79'000
Mémoires d'Ici, Saint-Imier	427'982	423'745
Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur FJBSTA	10'500	10'500
<b>Institutions interjurassiennes</b>		
Union des chanteurs jurassiens	1'350	1'350

Association La Nef, Le Noirmont	5'000	5'000
Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts	7'500	7'500
Espace Les Halles, Porrentruy	10'000	10'000
Association interjurassienne des centres culturels (AICC)	30'000	30'000
Société Jurassienne d'Emulation (y compris diju)	20'000	20'000
Fédération jurassienne de musique (y.c. formation des jeunes)	18'000	18'000
CEJARE - Centre jurassien d'archives et de recherches économiques	42'000	30'000
Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	54'500	54'500
Atelier de gravure, Moutier	60'000	60'000
Coordination jeune public	77'500	77'500
Musée jurassien des Arts, Moutier	120'000	100'000
Université populaire (Bibliobus)	113'000	114'100
Association Usinesonore	15'000	5'000

### **Institutions régionales**

Musée de La Neuveville	12'000	12'000
Musée du Tour automatique et d'histoire, Moutier	20'736	17'280
Musée de Saint-Imier	22'000	22'000
Bibliothèque régionale de Tavannes	39'000	36'000
Bibliothèque régionale de La Neuveville	35'000	34'000
Bibliothèque régionale de Saint-Imier	38'100	34'500
Bibliothèque régionale de Moutier	39'200	40'500
Revue Intervalles, Plateau de Diesse	60'000	60'000
Café-Théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville	18'000	18'000
Centre culturel Le Royal, Tavannes	57'000	55'000
Centre culturel de la Prévôté, Moutier	83'500	77'000
Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier	82'500	77'500
Subsidiarité élargie pour les centres culturels régionaux	42'043	41'947

### **Institutions locales et sous-régionales**

Arts, Culture et Loisirs (ACL), Sonceboz-Corgémont	4'200	4'200
Théâtre de l'Atelier, Reconvilier	5'000	5'000
Fondation Ankli pour le Martinet, Corcelles	5'000	5'000
Fondation du Banneret Wisard, Grandval	5'000	5'000
Centre d'animation, La Neuveville	14'000	14'000
	<b>1'694'977</b>	<b>1'620'122</b>

#### 4.1.2. Subventions uniques aux projets

Jusqu'à fin 2012, le CJB disposait de deux fonds pour le soutien à des projets: le budget pour l'encouragement des activités culturelles (montant fixé dans le cadre de la planification financière) et le Fonds pour les actions culturelles ou FAC (montant variable dépendant du bénéfice annuel de Swisslos et de la part du canton de Berne à ce bénéfice). La LEAC révisée a fusionné les sources de financement dans un seul Fonds d'encouragement des activités culturelles (FEAC):

Fonds d'encouragement des activités culturelles: part du Jura bernois	2015 (CHF)	2014 (CHF)
<b>Recettes</b>		
Attribution Fonds de loterie (alimentation de CHF 11,7 millions x 5,3 %)	620'100.00	577'700.00
Réserve année précédente	7'412.00	73'262.00
Total des recettes	627'512.00	650'962.00
<b>Dépenses</b>		
Contributions payées	537'700.00	643'550.00
<b>Excédent de recettes/dépenses</b>	<b>+ 89'812.00</b>	<b>+ 7'412.00</b>

#### 4.2. Subventions du Fonds de loterie

Le CJB est compétent pour l'octroi de subventions allant jusqu'à 20'000.00 francs. Pour les sommes allant au-delà, il transmet un préavis au Conseil-exécutif.

##### 4.2.1. Bilan 2015

Solde du Fonds de loterie à fin 2014 <sup>(1)</sup>	3'175'803.30
Recettes Fonds de loterie en 2015	+ 1'503'000.00
Dépenses en 2015 <sup>(2)</sup>	- 1'404'818.00
<b>Total 1: avoir brut à disposition 2015</b>	<b>3'273'985.30</b>
Engagements 2011-2015 <sup>(3)</sup>	- 1'772'615.00
<b>Total 2: avoir net à disposition au 31.12.2015</b>	<b>1'501'370.30</b>

##### 4.2.2. Subventions promises par genre de projets

En 2015, le CJB a octroyé 110 subventions à prélever sur le Fonds de loterie. Plus de la moitié des décisions, à savoir 61, ont été accordées dans le domaine de la protection des monuments historiques. La protection du patrimoine vient en deuxième position suivie du tourisme avec respectivement 23 et 11 décisions.

Les subventions pour la protection des monuments historiques représentent 75 % du total des montants promis en 2015 avec 1'215'368 francs sur un total de 1'614'958 francs. La protection du patrimoine totalise 146'270 francs, puis viennent les projets d'utilité publique ou de bienfaisance, l'aide au développement et la culture pour des montants de 60'000 à 70'000 francs.

(1) Somme effective se trouvant sur le compte du CJB au 31.12.2014.

(2) Sommes effectivement versées durant l'année sur présentation des décomptes finaux. Ces dépenses peuvent porter sur des projets ayant bénéficié d'une promesse de subvention dans les cinq dernières années.

(3) Les engagements sont les promesses de subventions accordées durant les 5 années précédentes à des projets dont le décompte final n'a pas encore été produit.

Genre	Nombre	Montants octroyés 2015	Comparaison avec 2014
Culture (projets d'investissements)	3	60'130.00	113'040.00 / 6 projets
Protection des monuments historiques	61	1'215'368.00	1'111'100.00 / 49 projets
Protection du patrimoine	23	146'270.00	7'950.00 / 4 projets
Protection de la nature	1	10'500.00	1'440.00 / 1 projet
Protection de l'environnement	-	-	-
Secours en cas de catastrophe	-	-	-
Aide au développement	6	67'270.00	41'975.00 / 1 projet
Sciences et publications	1	3'370.00	4'650.00 / 1 projet
Tourisme	4	42'280.00	365'120.00 / 11 projets
Transports publics	-	-	-
Economie	-	-	-
Projets d'utilité publique ou de bienfaisance	11	69'770.00	50'322.50 / 13 projets
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>1'614'958.00</b>	<b>1'695'597.50 / 86</b>

### 4.2.3. Evolution des subventions octroyées

En 2015, le CJB engage des promesses de subventions pour un montant total de 1'614'958 francs. Ces engagements sont supérieurs aux recettes de 111'958 francs.

Année	Recettes	Projets soutenus	Montants octroyés	Excédent de recettes / dépenses
2007	1'791'900.00	35	726'260.00	+ 1'065'640.00
2008	1'748'532.00	42	1'259'648.00	+ 488'884.00
2009	1'713'147.00	67	2'773'539.50	- 1'060'392.50
2010	1'732'050.00	54	1'723'259.00	+ 8'791.00
2011	1'647'482.00	54	1'103'090.00	+ 544'392.00
2012	1'413'366.00	83	1'675'162.00	- 201'796.00
2013	1'334'228.00	74	1'837'090.00	- 502'862.00
2014	1'450'449.00	86	1'695'597.50	- 245'148.50
2015	1'503'000.00	110	1'614'958.00	-111'958.00

## 4.3. Subventions du Fonds du sport

### 4.3.1. Bilan 2015

Solde Fonds du sport à fin 2014 <sup>(4)</sup>	<b>2'753'909.04</b>
Recettes Fonds du sport en 2015 (5.3%)	+ 775'544.00
Dépenses en 2015	- 384'957.85

(4) Pour les explications sur les différentes lignes du décompte, voir le chapitre correspondant pour le Fonds de loterie (chapitre 4.2).

---

**Total 1: avoir brut à disposition 2015** **3'144'495.19**

---

Engagements 2011-2015 - 648'960.00

---

**Total 2: avoir net à disposition au 31.12.2015** **2'495'535.19**

---

#### 4.3.2. Subventions promises par genre de projets

En 2015, le CJB a octroyé 141 subventions à prélever sur le Fonds du sport. Environ un tiers des décisions, à savoir 49, ont été accordées dans le domaine de la promotion de la relève pour le sport de masse. Les manifestations sportives viennent en deuxième position suivies de l'acquisition de matériel avec respectivement 38 et 32 décisions.

Les subventions pour la construction et l'entretien d'installations sportives représentent 65 % du total des montants promis en 2015 avec 637'380 francs sur un total de 982'277.85 francs. Les manifestations sportives totalisent 147'670 francs, puis viennent les mesures particulières de promotion du sport avec 86'875.85 francs. L'acquisition de matériel sportif et la promotion de la relève pour le sport de masse représentent entre 56'000 et 57'000 francs de subventions.

Genre	Nombre	Montants octroyés 2015	Comparaison avec 2014
Construction et entretien d'installations	14	637'380.00	36'800.00 / 2 projets
Acquisition et réparation de matériel	32	57'340.00	133'620.00 / 25 projets
Manifestations sportives	38	147'670.00	105'000.00 / 27 projets
Cours des associations	-	-	5'937.50 / 2 projets
Promotion de la relève	49	56'012.00	62'180.00 / 57 projets
Mesures particulières de promotion du sport	8	86'875.85	24'398.30 / 4 projets
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>	<b>982'277.85</b>	<b>367'935.80 / 117</b>

#### 4.3.3. Evolution des subventions octroyées

En 2015, le CJB engage des promesses de subventions pour un montant total de 982'277.85 francs. Les dépenses sont donc supérieures aux recettes de 206'733.85 francs.

Année	Recettes	Projets soutenus	Montants octroyés	Excédent de recettes / dépenses
2007	743'062.00	66	534'407.00	+ 208'655.00
2008	726'397.00	70	398'760.00	+ 327'637.00
2009	712'470.40	97	908'668.60	- 196'198.20
2010	708'875.00	91	714'796.10	- 5'921.10
2011	685'960.00	79	268'588.70	+ 417'371.30
2012	985'800.00	99	414'311.00	+ 571'489.00
2013	979'820.00	128	345'433.55	+ 634'386.45
2014	726'100.00	117	367'935.80	+ 358'164.20
<b>2015</b>	<b>775'544.00</b>	<b>141</b>	<b>982'277.85</b>	<b>- 206'733.85</b>

## 5. Affaires des sections

### 5.1. Affaires du Bureau

Le Bureau prépare les affaires soumises au CJB. Il les attribue aux sections concernées et peut émettre des propositions. Il se réunit au moins une fois par mois pour établir l'ordre du jour des séances plénières et conduit les séances du CJB. Le Bureau dirige également le secrétariat général du CJB et supervise la rédaction du présent rapport annuel.

En 2015, le Bureau s'est occupé de l'engagement d'une nouvelle responsable de secrétariat suite à la démission d'Aurélié Gouillon, en poste depuis neuf ans. La procédure de recrutement a abouti à l'engagement de Charlotte Donzelot. Dans le cadre de ce recrutement et du projet statu quo+, le CJB a pu obtenir une augmentation de 20 pourcent de sa dotation en personnel.

Le Bureau s'est particulièrement investi dans la mise en œuvre de la plateforme en ligne permettant la digitalisation des convocations aux séances plénières et des sections du CJB, appelée extranet. Le Bureau s'est aussi impliqué dans les modifications des règlements du CJB devenues nécessaires avec la suppression des convocations par courrier postal.

Le Bureau a suivi de près l'organisation des festivités en lien avec la 100e séance plénière du CJB qui s'est déroulée le 25 mars 2015 à La Neuveville en présence d'environ 120 invités, dont notamment la présidente du Grand Conseil, Béatrice Struchen, le président de la délégation du Conseil-exécutif, Philippe Perrenoud ainsi que le maire de La Neuveville, Roland Matti qui ont tous trois prononcé un discours.

### 5.2. Affaires de la section Institutions (INST)

#### 5.2.1. Avenir institutionnel

Le CJB est intervenu régulièrement tout au long de l'année sur le dossier institutionnel et suit de près son évolution. A cet effet, la section Institutions rencontre deux fois par année la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) composée des conseillers d'Etat Philippe Perrenoud, Bernhard Pulver et Christophe Neuhaus. Les rencontres avec la DAJ ont eu lieu en février et en septembre 2015 à Berne.

En 2015, la section a rédigé la prise de position du CJB dans le cadre de la procédure de consultation au sujet de la loi sur l'organisation de votations relatives à l'appartenance cantonale de communes du Jura bernois (LAJB). La position du CJB a été celle de soutenir le projet proposé par le Conseil-exécutif qui préconisait d'organiser un vote en deux temps, à savoir Moutier d'abord et les autres communes ensuite.

#### 5.2.2. Statu quo+

Le 20 février 2015, le président de la section Institutions, Walter von Känel, a participé aux côtés des représentants de la DAJ et de la Chancellerie d'Etat à la conférence de presse annonçant la décision du Conseil-exécutif (arrêté n°128/2015 du 11 février 2015) de mettre en œuvre une partie des recommandations contenues dans le rapport final sur le développement du statut particulier du Jura bernois et du bilinguisme cantonal, appelé projet statu quo+.

Suite à cet arrêté du Conseil-exécutif, la Chancellerie d'Etat a mis sur pied une structure de mise en œuvre du statu quo+ composée de différents groupes de travail. La section Institutions du CJB a ainsi nommé des délégués du CJB dans les différents groupes de travail afin de contribuer à la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport.

Dans le courant de l'année 2015, nombre de recommandations ont déjà pu être mises en œuvre. Le CJB a été investi de compétences élargies dans le domaine de la politique régionale et transfrontalière ainsi que dans le domaine culturel. Dans le cadre du statu quo+, la section Institutions a également pu obtenir une subvention annuelle du canton de Berne en faveur de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD).

La section Institutions s'est également engagée pour la création d'un groupe de suivi de la mise en œuvre du statu quo+ constitué de représentants du CJB, du CAF, de la DBAJ et de l'administration cantonale.

### **5.2.3. Conférence régionale**

La section Institutions a suivi de très près l'évolution des discussions concernant l'éventuelle instauration d'une conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois. Suite au postulat du maire de La Neuveville Roland Matti, accepté par la Députation francophone au Grand Conseil en procédure de vote séparé, un groupe de travail a été mis sur pied par le canton de Berne. La section Institutions y a délégué son président, Walter von Känel, pour en faire partie. Le groupe de travail présidé par l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni a livré ses conclusions lors d'une conférence de presse le 8 mai 2015.

Le groupe de travail préconise la création d'une conférence régionale limitée au périmètre Bienne – Jura bernois, ou, à défaut, d'envisager une fusion de la Conférence des maires du Jura bernois, de Bienne et d'Evilard avec les associations régionales Jura – Bienne et Centre – Jura. Suite à ces conclusions, le Conseil-exécutif a fait savoir qu'il renonçait à revoir le périmètre des conférences régionales «Biel/Bienne – Seeland – Jura bernois» et «Thoune – Oberland occidental», tant qu'il ne disposera pas des résultats de l'évaluation de la stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale.

### **5.2.4. Collaborations interjurassiennes**

Un autre sujet qui a accompagné la section Institutions tout au long de l'année 2015 concerne le futur des collaborations interjurassiennes. En effet, le gouvernement jurassien a résilié la convention de prestations conclue en 2007 avec le Conseil-exécutif bernois et la Fondation interjurassienne pour la statistique (Fistat) en juin 2015 pour la fin de l'année 2016.

Afin de pallier à la future disparition de la Fistat, le secrétaire général du CJB a intégré le groupe de travail mis en place par la Chancellerie d'Etat visant à imaginer une solution de remplacement. Dans ce cadre, la section Institutions s'est prononcée en faveur de la publication de statistiques propres au Jura bernois sur le site internet du CJB.

En septembre 2015, les cantons de Berne et du Jura ont annoncé d'un commun accord la fin de la collaboration au travers de l'Antenne interjurassienne de l'égalité (AIJE). Afin de combler l'absence d'offre dans ce domaine, la section Institutions s'est prononcée en mars 2015 en faveur de la création d'un Réseau égalité Berne francophone destiné à remplacer l'AIJE dans la partie francophone du canton de Berne.

## **5.3. Affaires de la section Economie publique (ECO)**

### **5.3.1. Mise en œuvre du statu quo+ dans le domaine de l'économie**

Le président de la section Economie publique, Etienne Klopfenstein, ainsi que le secrétaire général ont été délégués dans le groupe de travail de mise en œuvre du statu quo+ dans le domaine de l'économie.

Ce groupe de travail a eu pour mission de garantir la participation politique du CJB aux projets Interreg, de la politique régionale, du programme intercantonal de mise en œuvre de la politique régionale

au niveau de l'Arc jurassien, ainsi qu'aux séances d'arcjurassien.ch, de la Conférence transjurassienne et de la Coordination régionale Interreg. Le groupe de travail s'est également penché sur le moyen de revoir la dotation en personnel du CJB suite à l'attribution de nouvelles tâches dans les domaines énumérés plus haut. Tous les objectifs fixés au présent groupe de travail et mentionnés précédemment ont pu être atteints dans le courant de l'année 2015. Ainsi, le groupe de travail a pu rendre son rapport final à la Chancellerie d'Etat en décembre 2015.

### **5.3.2. Programme NPR 2016-2019**

La section Economie publique a approuvé en juin 2015 le mandat de négociation accordé au beco afin de négocier avec la Confédération le programme de mise en œuvre 2016-2019 du canton de Berne concernant la politique régionale de la Confédération. Auparavant, le CJB avait été associé à l'élaboration du programme de mise en œuvre 2016-2019 de l'association régionale Jura - Bienne.

### **5.3.3. Projets Interreg**

La section Economie publique a pris position favorablement sur la Convention-programme entre la Confédération et les cantons de Berne, de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud ainsi que l'association arcjurassien.ch concernant l'encouragement du programme Interreg V France - Suisse ainsi que sur l'Accord instituant la Coordination régionale Interreg pour le programme Interreg V A France - Suisse 2014 - 2020 par les cantons de Berne, de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud et l'association arcjurassien.ch.

La section a également pu exercer ses nouvelles compétences accordées dans le cadre du statu quo+ en prenant position à l'intention du beco sur les projets Interreg qui furent soumis au Comité de programmation franco-suisse du 2 octobre 2015.

Le CJB a aussi renouvelé son engagement dans le cadre du projet Interreg sur le covoiturage incluant le Jura bernois. La section a d'ailleurs participé, par l'intermédiaire de son président et du secrétaire général, à l'organisation du tout premier comité des répondants mobilité du Jura bernois dans le cadre de ce projet.

### **5.3.4. Politique économique**

La section Economie publique s'est prononcée favorablement sur la modification de la loi sur le marché du travail en février 2015 et au sujet de la loi sur l'encouragement de l'innovation en juin 2015. Cette dernière a permis de créer les conditions-cadres favorables à l'acceptation par la Confédération du projet de Parc national de l'innovation à Bienne.

Le 30 octobre 2015, la section a accueilli le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher à Moutier dans les locaux de l'entreprise Tornos pour la traditionnelle rencontre annuelle de la section avec le conseiller d'Etat en charge de l'économie. Cette séance a permis de discuter des principaux sujets de l'année ainsi que de découvrir de l'intérieur l'un des grands fleurons industriels de la région.

### **5.3.5. Tourisme**

Dans le cadre des nouvelles compétences obtenues avec la mise en œuvre du statu quo+, la section ECO du CJB émet un préavis sur les projets LPR qui concernent majoritairement mais pas exclusivement le tourisme régional à l'intention du beco. Afin de participer à l'élaboration du programme 2016-2019 de mise en œuvre de la NPR par l'association régionale Jura-Bienne, le CJB a délégué ses membres Marcelle Forster, Roland Benoit et Pierre Mercerat au sein de la commission dédiée au tourisme. D'une manière générale, la section soutient les projets NPR et Interreg dévolus au tourisme dans la région comme par exemple le projet d'agritourisme Marguerite.

## **5.4. Affaires de la section Santé publique et prévoyance sociale (SAP)**

### **5.4.1. Autonomisation de la psychiatrie**

L'un des plus gros dossiers de la section en cette année 2015 a été l'autonomisation des institutions psychiatriques cantonales, notamment les Services psychiatriques Jura bernois – Bienne – Seeland (SPJBB). En mai, la section a été reçue à Bellelay par les SPJBB. En septembre, le CJB en appelait, au travers d'un communiqué de presse, à l'unité de la région afin de défendre le maintien d'une offre psychiatrique dans le Jura bernois. En novembre, la section a rencontré le conseiller d'Etat en charge du dossier, ce qui lui a permis de communiquer les inquiétudes et les attentes de la région.

La section a également rencontré les responsables de l'Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents (UHPA) et de l'Atelier de production et de réinsertion, deux institutions affiliées aux SPJBB, également confrontées à l'autonomisation en cours des institutions psychiatriques. Le CJB a aussi participé, par l'entremise de son secrétaire général, à une séance intercantonale organisée au sujet de l'avenir institutionnel de l'UHPA.

En décembre 2015, le CJB nommait Willy Sunier en tant que représentant du CJB dans le cadre de la procédure de nomination du futur directeur des SPJBB.

### **5.4.2. Structure d'accueil d'urgence pour mineurs**

Le CJB, en collaboration avec le CAF, soutient la création de places d'accueil d'urgence pour les mineurs dans la partie francophone du canton. Ce manque de places se fait cruellement sentir dans la région.

A cette fin, le président de la section, Antoine Bigler, et le secrétaire général ont participé à deux tables rondes organisées par l'Office des personnes âgées et handicapées de la SAP. Ces tables rondes ont permis de déboucher sur la proposition de créer deux places d'accueil d'urgence au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC).

### **5.4.3. Aide sociale**

En juin, la section a pris position sur la révision partielle de la loi sur l'aide sociale dans le cadre de la procédure de consultation. Tout en acceptant la plupart des modifications, le CJB a rejeté le maintien du système de bonus-malus.

### **5.4.4. Hôpitaux**

En février, la section a invité le directeur de l'Hôpital du Jura bernois (HJB), Dominique Sartori, pour une présentation de son établissement et des thématiques en lien avec la planification hospitalière. En septembre, le CJB s'est prononcé en faveur de l'adhésion du canton de Berne à la convention sur les contributions des cantons aux hôpitaux relative au financement de la formation médicale postgrade et sur la compensation intercantonale des charges.

## **5.5. Affaires de la section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)**

### **5.5.1. Délégation interjurassienne à la jeunesse**

Le CJB soutient et cofinance l'action du délégué interjurassien à la jeunesse dans les centres de jeunesse et pour les projets ad hoc tels que le «Tremplin musical du Jura bernois», «les partis s'adressent aux jeunes» ou encore «l'action 72 heures». En février, le président de section, Manfred Bühler, et le secrétaire général se sont rendus à Delémont au siège du Service de l'action sociale

de la République et Canton du Jura pour la séance annuelle de contrôle des activités du délégué interjurassien à la jeunesse.

### **5.5.2. Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)**

La section s'est grandement intéressée à la situation de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du Jura bernois qui est confrontée à de nombreux défis. C'est pourquoi le CJB a soutenu le projet de modification de la loi sur la protection de l'enfant et de l'adulte dans le cadre de la procédure de consultation permettant de soulager les APEA dans leur fonctionnement. En octobre, le CJB a délégué le président de sa section SAP, Antoine Bigler, dans le cadre de la procédure de nomination du futur président de l'APEA du Jura bernois.

## **5.6. Affaires de la section Police, affaires militaires et finances (POMFIN)**

### **5.6.1. Fonds du sport**

La section Police, affaires militaires et finances attribue des subventions ponctionnées sur le Fonds du sport dans le but de soutenir des installations sportives, l'achat de matériel sportif ou des manifestations sportives dans le Jura bernois (pour plus d'informations voir le chapitre 4).

### **5.6.2. Fonds de loterie**

La section Police, affaires militaires et finances attribue des subventions ponctionnées sur le Fonds de loterie dans le but de soutenir la restauration de monuments historiques, le tourisme, l'environnement ou la nature dans le Jura bernois (pour plus d'informations voir le chapitre 4).

### **5.6.3. Collaborations interjurassiennes**

La section Police, affaires militaires et finances s'est engagée afin de pérenniser l'avenir des journées interjurassiennes de sport scolaire – jeux dans l'eau, athlétisme et EMS-Pro – suite à la décision du gouvernement jurassien de ne plus participer à ces journées dès la rentrée 2015-2016. Pour la journée des jeux dans l'eau à Bévillard, un soutien financier permettant l'organisation de la manifestation a pu être trouvé auprès de la Direction de l'instruction publique. La journée polysportive, anciennement EMS-Pro, a été organisée à Bienne de manière bilingue pour tout le canton de Berne. La journée d'athlétisme n'a quant à elle pas pu être organisée en 2015.

### **5.6.4. Police**

Sur invitation du commandant de la Police cantonale bernoise, la section POMFIN du CJB s'est rendue à Ittigen le 16 septembre 2015 pour une visite du centre de formation des aspirants policiers francophones. Cette visite a également permis à la section d'aborder les thèmes principaux concernant la sécurité de la région avec les responsables de la Police cantonale bernoise.

### **5.6.5. Autres affaires traitées par la section POMFIN**

La section Police, affaires militaires et finances s'est enquis auprès de la Direction des finances du nombre d'apprenti-e-s francophones dans l'administration cantonale bernoise et a demandé à ce que la proportion des apprentis francophones au sein de l'administration cantonale soit augmentée. La section a également transmis ses propositions à la Direction des finances concernant l'évaluation de la LPFC en 2016. La section a pris position favorablement au sujet de la loi sur le Fonds des distributions du bénéfice de la BNS. La section a également pris position au sujet de la stratégie fiscale du canton de Berne. En octobre, la section a rencontré le conseiller d'Etat en charge de la POM et en novembre la conseillère d'Etat en charge de la FIN afin de discuter des sujets majeurs concernant le Jura bernois.

## **5.7. Affaires de la section Instruction publique (INS)**

### **5.7.1. Formation professionnelle**

La section Instruction publique du CJB, en collaboration avec le CAF et la CEP, a continué ses travaux en faveur de la création d'un fonds pour la formation professionnelle. En mars 2015, un courrier commun du CJB et du CAF a été envoyé au Directeur de l'instruction publique du canton de Berne lui demandant de lancer la réflexion à ce sujet et d'étudier la possibilité de créer un groupe de travail dans le but d'examiner la faisabilité et les modalités d'un tel fonds. En réponse à la demande des Conseils, la Direction de l'instruction publique a organisé une table ronde en présence des milieux cantonaux et économiques concernés.

La section a également continué son travail en faveur de l'apprentissage francophone et plus particulièrement en faveur de places d'apprentissage pour les francophones au sein de l'administration cantonale. En février 2015, le CJB et le CAF ont écrit à l'Office du personnel du canton de Berne afin de les rendre attentifs à la sous-représentation des apprenti-e-s francophones au sein de l'administration cantonale. Cette intervention des Conseils a permis l'organisation d'une rencontre avec les responsables de l'apprentissage à l'Office du personnel en mai 2015.

### **5.7.2. Participation politique**

La section Instruction publique du CJB a rencontré en mai 2015 le conseiller d'Etat et Directeur de l'instruction publique Bernhard Pulver afin de discuter des principaux thèmes concernant le Jura bernois, à savoir la filière bilingue du gymnase, l'apprentissage francophone et la création d'un fonds pour la formation professionnelle. En mars 2015, la section a pris position au sujet de la stratégie de la formation 2016. Le mois suivant, la section s'est prononcée favorablement au sujet de la nouvelle convention BEJUNE sur les contributions aux frais d'enseignement dans le domaine de la formation post-obligatoire, à l'exclusion des universités, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques.

### **5.7.3. Filière bilingue**

En mai lors de la rencontre annuelle avec le Directeur de l'instruction publique, la section a pris connaissance des six variantes envisageables pour l'avenir de la filière bilingue du gymnase français de Bienne suite à la réorganisation du plan d'études alémanique. En août, une séance commune de la section Instruction publique du CJB et de la section Formation du CAF a été organisée à ce sujet. Par la suite, le CJB a pris position en faveur de la variante 4 qui préconise que les élèves francophones désireux de suivre la filière bilingue fréquentent le gymnase dès la 11<sup>e</sup> année Harmos. En octobre, la Direction de l'instruction publique annonçait sa préférence pour la même variante lors d'une séance en présence des personnes et institutions concernées à St-Imier.

## **5.8. Affaires de la section Culture**

### **5.8.1. Subventions culturelles**

La section Culture attribue chaque mois des subventions culturelles prélevées sur le Fonds d'encouragement des activités culturelles (FEAC) afin de soutenir la création, la diffusion et la médiation culturelle dans le Jura bernois (pour plus d'informations voir le chapitre 4).

### **5.8.2. Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC)**

La section Culture a continué ses travaux d'accompagnement de la mise en œuvre de la LEAC dont certains aspects entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 seulement. D'une part, elle accompagne les communes qui seront concernées par le retrait futur du soutien financier du CJB aux institutions

d'importances locales ou sous-régionales comme le veut la LEAC. Et d'autre part, elle soutient les institutions d'importance régionale et les communes-sièges dans le processus d'attribution des futurs contrats de prestations. En octobre 2015, le CJB a approuvé les contrats de prestations et les engagements financiers y afférents avec les institutions d'importance régionale du Jura bernois.

### **5.8.3. Projet ARS**

La section Culture s'est grandement investie dans le soutien au projet de mise en réseau des arts de la scène (ARS). En mai 2015, le CJB a pris position favorablement dans le cadre de la procédure de consultation sur l'autorisation de dépenses et la décision au sujet du projet ARS. En novembre 2015, le CJB a décidé d'une stratégie de soutien au projet ARS et des actions concrètes en découplant en vue du passage du dossier au Grand Conseil lors de la session de novembre 2015. Le Grand Conseil a voté majoritairement en faveur de cet objet, ce qui permettra de le mettre en œuvre.

### **5.8.4. Prix des arts, des lettres et des sciences du Conseil du Jura bernois et distinction pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture**

La Commission du Prix des arts, des lettres et des sciences du Conseil du Jura bernois et distinction pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture peut, une fois par législature, accorder le Prix du CJB à une personnalité du Jura bernois issue du domaine des arts, des lettres et des sciences et jusqu'à trois distinctions pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture. En 2015, La Commission s'est donc réunie deux fois en vue de préparer les modalités pour l'octroi du Prix et des distinctions dans le courant de la législature 2014-2018.

### **5.8.5. Délégué du CJB à la culture**

Dans le cadre du projet de développement du statut particulier du Jura bernois et du bilinguisme cantonal, le Conseil-exécutif a arrêté le principe de la création d'un poste de délégué du CJB à la culture. Le président de la section Culture, Jean-Pierre Aellen, ainsi que le secrétaire général ont été mandatés dans le groupe de travail qui a pour mission d'étudier la mise en œuvre du délégué du CJB à la culture. Un rapport intermédiaire du groupe de travail a été approuvé en octobre. En décembre 2015, le CJB a accepté la procédure de mise en œuvre du délégué du CJB à la culture ainsi que le candidat à ce poste.

### **5.8.6. Réorganisation de l'Office de la culture**

En février 2015, le chef de l'Office de la culture est venu présenter au CJB le projet de réorganisation de son office. Ce thème a fait ensuite l'objet d'une séance commune des sections Culture du CJB et Affaires culturelles du CAF. Le CJB a rendu une prise de position réservée à ce sujet en mai 2015. Lors de la rencontre annuelle avec le conseiller d'Etat Bernhard Pulver, le CJB a levé ses réserves et approuvé le projet. En décembre 2015, le CJB s'est prononcé favorablement sur la modification correspondante du règlement de l'Office de la culture.

## **5.9. Affaires de la section Travaux publics, transports et énergie (TTE)**

### **5.9.1. Routes**

La section Travaux publics, transports et énergie s'est régulièrement enquis de l'avancement des travaux le long de l'autoroute A16, plus connue sous le nom de la Transjurane. En février, des représentants du CJB ont participé à la séance d'information annuelle de l'Office fédéral des routes (OFROU) au sujet du report des travaux d'assainissement du tronçon entre Péry – La Heutte et les Champs-de-Boujean à Bienne. Suite à cette séance, le CJB a écrit à l'OFROU estimant que le report des travaux d'assainissement de plusieurs années de ce tronçon n'était pas acceptable. En juin, la

section a reçu le conseiller national Jean-Pierre Graber afin de lui exposer la problématique du report des travaux d'assainissement, ce qui lui a permis, dans la foulée, de déposer une interpellation à ce sujet au Conseil national.

En début d'année, le CJB a adressé à l'OFROU sa prise de position concernant la fermeture de la route cantonale n°6 à la Roche St-Jean demandant l'aménagement d'une troisième voie de circulation pour le trafic lent entre la demi-jonction de Choindez et l'accès de service de la Combe Chopin à la Charbonnière. Cette solution a été finalement retenue par l'OFROU.

En avril, le CJB a pris position à l'intention de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie en faveur de la création d'une société anonyme pour l'organisation de l'unité territoriale IX en charge de l'exploitation et de l'entretien des routes nationales par les cantons de Berne, de Neuchâtel et du Jura.

### **5.9.2. Transports publics**

La section Travaux publics, transports et énergie a exprimé son soutien en faveur du maintien de la ligne ferroviaire entre Moutier et Soleure en adhérant au comité de soutien au tunnel du Weissenstein.

En juin, la section a pris position sur la conception directrice des transports publics de la République et Canton du Jura. A la même période, le CJB a écrit à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie au sujet de l'offre sur la ligne CJ 237 entre Tavannes et Tramelan. La section TTE du CJB s'est également enquis de la situation concernant les nouveaux points d'arrêts ferroviaires dans le Jura bernois dans le cadre du programme de développement stratégique PRODES.

### **5.9.3. Autres affaires**

Le CJB a participé à la nomination du nouvel ingénieur en chef de l'Office des ponts et chaussées pour le Jura bernois. Il a également pris position dans le cadre de la révision de la loi sur l'utilisation des eaux. En juin, le CJB a adressé un courrier à la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer concernant le retard pris dans l'emménagement du ceff santé-social dans son nouveau bâtiment à la Rue de la Clef à St-Imier. Dans le cadre de ses séances annuelles avec les conseillers d'Etats bernois, la section TTE a rencontré la Directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie en décembre afin de discuter des thèmes d'importance pour le Jura bernois.

## **6. Collaboration avec le CAF**

Plusieurs dossiers cités au chapitre précédent ont fait l'objet d'un traitement en commun ou d'un échange d'informations avec le CAF. La liste ci-dessous n'est donc pas exhaustive et sert à donner un aperçu de la collaboration entre les deux Conseils.

### **6.1. Séance plénière commune**

Le CJB et le CAF ont tenu leur séance commune annuelle le 16 septembre 2015 à Bienne dans le cadre du Festival du Film Français d'Helvétie. Après la séance commune, les membres des Conseils réunis ont été invités à la soirée de préouverture du festival en présence du Conseiller fédéral Alain Berset.

A l'occasion de cette séance commune, les Conseils ont pu échanger leurs vues respectives concernant la réforme de la filière bilingue des gymnases biennois. Ils ont approuvé l'envoi d'un courrier à la HEP BEJUNE proposant la création d'un conseil d'école situé hiérarchiquement entre le politique, le Comité stratégique en l'occurrence, et le rectorat. Les Conseils ont également validé l'envoi d'un courrier à l'Université de Berne questionnant la place du bilinguisme français – allemand dans leur établissement.

Les Conseils ont pu faire le point de l'état d'avancement du projet de réorganisation de l'Office de la culture et de la mise en œuvre du réseau ARS, ainsi que sur l'avenir de la parution de statistiques régionales au niveau des arrondissements du Jura bernois et de Bienne. La séance a également permis d'échanger sur d'autres dossiers, notamment le statu quo+ ou encore la situation de l'accueil de mineurs francophones en cas d'urgence ou de crise.

## **6.2. Relations entre les sections**

Les sections INS et SFOR se réunissent régulièrement en séance commune, en principe au moins une fois par année. En 2015, les sections se sont réunies au mois d'août afin de présenter et de discuter la position respective des Conseils dans le cadre de la réforme de la filière bilingue des gymnases biennois. Cette séance a largement contribué à l'adoption par les deux Conseils de la variante dite numéro 4 qui prévoit que les élèves francophones désireux de suivre la filière bilingue fréquentent le gymnase dès la 11e année Harmos. Cette séance commune a également permis de prendre connaissance des avancées notables obtenues dans le dossier des places d'apprentissage pour les francophones à Bienne, un projet ambitieux piloté par le CAF.

La section Culture du CJB et la section Affaires culturelles du CAF se réunissent occasionnellement en séance commune, en général au moins une fois par année. En 2015, les sections se sont réunies au mois d'avril afin de présenter et de discuter la position respective des Conseils dans le cadre de la réorganisation de l'Office de la culture du canton de Berne.

Comme durant les années précédentes, les secrétaires généraux se retrouvent une fois par mois avec le président de la COFRA afin de faire le point sur les dossiers concernant la formation et la culture. Ils se coordonnent régulièrement lors de la préparation de prises de position. Ces échanges ont permis d'intensifier les contacts et l'information des Conseils.

Le CJB et le CAF disposent de délégations de 2 x 2 représentants de chaque Conseil pour le suivi des affaires traitées par les comités stratégiques des hautes écoles intercantionales, la HE-Arc et la HEP BEJUNE, ainsi que pour le suivi des affaires de la CIIP, ce qui contribue à intensifier la collaboration et le suivi des dossiers.

## **6.3. Relations entre les Bureaux et les secrétariats généraux**

Les Bureaux et les présidents se rencontrent en fonction des besoins. Ils préparent notamment la plénière commune et la communication y relative. Quant aux secrétariats généraux, ils sont en contact régulier pour la gestion des dossiers communs.

Une rencontre de la présidente du CAF, Pierrette Berger-Hirschi et du président du CJB nouvellement élu, Pierre Alain Schnegg, a eu lieu le 24 juin 2015. Cette séance a permis un premier échange de vues entre les présidences au sujet des relations entre le CJB et le CAF, de la mise en œuvre du statu quo+, de la filière bilingue des gymnases de Bienne, des places d'apprentissage francophones, de la réorganisation de l'Office de la culture, du réseau ARS, de la rénovation du Théâtre Palace ou encore de l'accueil d'urgence des mineurs francophones et du bilinguisme hospitalier.

## 7. Collaboration intercantonale et transfrontalière

### 7.1. Collaboration intercantonale bilatérale

Le CJB entretient des relations avec les cantons voisins, particulièrement la République et Canton du Jura et le canton de Neuchâtel, dans divers domaines.

Le CJB et le canton du Jura cofinancent l'action du délégué interjurassien à la jeunesse. Ce dernier développe des projets pour et souvent par les jeunes dans le Jura bernois et le canton du Jura. Le délégué a par exemple mis sur pied, dans le cadre des élections aux chambres fédérales d'octobre 2015, un projet de communication grâce auquel les partis politiques ont pu s'adresser directement aux jeunes de la région et dans leur langage. L'action 72 heures et la Carte avantage jeunes sont également des projets du délégué.

Le CJB et le canton du Jura collaborent étroitement pour le financement des associations sportives interjurassiennes telles que le Giron jurassien des clubs de sports de neige ou encore Swiss Volley région Jura – Bienne, pour ne citer que ces deux exemples. La procédure commune d'octroi des subventions prévoit que les dossiers des associations intercantionales doivent être déposés auprès de Commission consultative du sport de la République et Canton du Jura qui en fait l'instruction administrative. Les montants accordés par le CJB et le canton du Jura sont ensuite répartis en proportion de l'appartenance cantonale des membres desdites associations.

Le CJB procède également en commun avec les deux cantons de Berne et du Jura au contrôle annuel du contrat de prestations de la Fédération interjurassienne de statistiques (FISTAT). Cette collaboration a été dénoncée par le canton du Jura dans le courant du 1er semestre 2015 pour la fin de l'année 2016.

En effet, un certain nombre de ces collaborations se termineront dans les années à venir suite aux annonces faites en 2014 par le gouvernement jurassien de les interrompre au moment de la dissolution de l'Assemblée Interjurassienne (AIJ). Ces annonces interviennent sur la base du rapport du gouvernement au parlement sur la reconstitution de l'unité du Jura du 27 mai 2014 qui sanctionne la fin du réflexe interjurassien dans le canton du Jura, suite aux résultats de la votation du 24 novembre 2013 dans le Jura bernois.

Après un début de collaboration prometteur, le CJB a décidé de s'engager par un soutien durable aux Jardins musicaux, qui se sont développés avec succès dans le Val-de-Ruz et dans le Jura bernois en collaboration avec le canton de Neuchâtel et le Parc régional Chasseral pour la concrétisation des projets de Bal(l)ades. En 2015, le CJB a également accordé un soutien financier aux Jardins musicaux pour la rénovation de la Grange aux concerts à Cernier.

### 7.2. Collaboration intercantonale et transfrontalière multilatérale

Le CJB siège au comité de pilotage de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTA) destiné à fournir des éléments permettant une analyse de la situation économique et sociale transfrontalière jurassienne. Le CJB y délègue son représentant en la personne de Pierre Mercerat.

Le CJB représente le canton de Berne, principalement au niveau technique, auprès de l'association arcjurassien.ch, qui réunit les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Créée en 2008, l'association a pour mission de renforcer la coopération intercantonale et transfrontalière dans l'Arc jurassien. Le CJB participe, par l'entremise de son secrétaire général, aux travaux de la Coordination régionale Interreg, aux séances de secrétariat et aux séances du comité d'arcjurassien.ch. Le CJB représente également le canton de Berne dans le cadre des séances du Conseil des territoires transfrontaliers et du Bureau élargi de la Conférence transjurassienne (CTJ).

Le CJB est l'interlocuteur principal pour le canton de Berne d'arcjurassien.ch et des porteurs de projets transfrontaliers dans le cadre du programme Interreg V 2014-2020. Le CJB participe également au comité de pilotage du projet Interreg de covoiturage dans l'Arc jurassien. Le CJB émet systématiquement un préavis à l'intention du beco sur les projets Interreg concernant le Jura bernois.

Le CJB participe en tant que membre sans droit de vote à l'assemblée générale et au groupe de contact de la Région capitale suisse, où il peut nouer des contacts avec les représentants des cantons, villes et régions membres.

## 8. Communication

Le CJB publie à la suite de sa séance plénière de chaque fin de mois deux communiqués de presse, l'un sur les subventions accordées et l'autre sur les affaires traitées lors de ladite séance plénière. Selon les besoins, certains dossiers peuvent faire l'objet d'une conférence de presse ou d'un communiqué de presse spécifique. Des conférences de presse sont également organisées avec des partenaires. En 2015, le CJB a convoqué la presse régionale à trois reprises.

La presse a été convoquée le 1er juin 2015 pour le passage de témoin entre le président sortant Willy Sunier et le président élu Pierre Alain Schnegg, pour la présentation du rapport annuel 2014 et pour la prise de position du CJB concernant la loi sur l'organisation de votations relatives à l'appartenance cantonale de communes du Jura bernois.

Le CJB et le CAF ont convié la presse le 24 septembre 2015 pour leur traditionnelle conférence de presse commune faisant suite à la séance plénière des deux Conseils réunis. Et finalement, le CJB a participé à une conférence de presse commune avec l'Office de la culture, le fOrum interjurassien de la culture et le CAF le 3 décembre 2015 suite à l'acceptation par le Grand Conseil bernois du projet ARS.

Par ailleurs, le CJB a publié, en 2015, un total de 37 communiqués de presse, dont trois en commun avec le CAF et deux en commun avec le délégué interjurassien à la jeunesse.

## 9. Abréviations

ACL	Arts, Culture et Loisirs
AICC	Association interjurassienne des centres culturels
AIJ	Assemblée interjurassienne
AIJE	Antenne interjurassienne de l'égalité
APEA	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte
beco	Service cantonal de l'économie
BEJUNE	Berne-Jura-Neuchâtel
BNS	Banque Nationale Suisse
BUR	Bureau du CJB
CAF	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne
ceff	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CEJARE	Centre jurassien d'archives et de recherches économiques
CEP	Chambre d'économie publique
CEPC	Centre éducatif et pédagogique de Courtelary

CIP	Centre interrégional de perfectionnement
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CJB	Conseil du Jura bernois
COFRA	Conférence de coordination francophone de la Direction de l'instruction publique
CTJ	Conférence Transjurassienne
CULTURE	Section Culture
DAJ	Délégation du Conseil-exécutif aux affaires jurassiennes
DBAJ	Délégation biennoise aux affaires jurassiennes
ECO	Direction de l'économie publique / Section Economie publique
FAC	Fonds pour les actions culturelles
FEAC	Fonds d'encouragement des activités culturelles
FICD	Fédération interjurassienne de coopération et de développement
FIN	Direction des finances
FISTAT	Fondation interjurassienne pour la statistique
FJBSTA	Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur
FRI	Fondation rurale interjurassienne
HE-Arc	Haute école Arc
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HJB	Hôpital du Jura bernois
INS	Direction de l'instruction publique / Section Instruction publique
INST	Section Institutions
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques / Section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques
LAJB	Loi sur l'organisation de votations relatives à l'appartenance cantonale de communes du Jura bernois
LEAC	Loi sur l'encouragement des activités culturelles
LPR	Loi sur la politique régionale
NPR	Programme de politique régionale
OFROU	Office fédéral des routes
OPC	Office des ponts et chaussées du canton de Berne
OSTAJ	Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien
PEv	Parti évangélique
PLR	Parti libéral-radical
POM	Direction de la police et des affaires militaires
POMFIN	Section Police, affaires militaires et finances
PS	Parti socialiste
PSA	Parti socialiste autonome

RCJU	République et Canton du Jura
SAP	Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale / Section Santé publique et prévoyance sociale
SPJBB	Services psychiatriques du Jura bernois – Biemme-Seeland
TTE	Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie / Section Travaux publics, transports et énergie
UDC	Union démocratique du centre
UHPA	Service Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents

## 10. Annexes

Annexe 1	Liste des membres
Annexe 2	Composition des sections
Annexe 3	Liste des séances plénières
Annexe 4	Statistiques de la participation aux séances

# Annexe 1

## Liste des membres

Nom	Prénom	Lieu	Parti
Aellen	Jean-Pierre	Tavannes	PSA
Benoit	Roland	Corgémont	UDC
Bigler	Antoine	Les Reussilles	PSJB
Blanchard	Jean-Michel	Malleray	UDC
Bühler	Manfred	Cortébert	UDC
Chaignat	Mathieu	Tramelan	Verts
Daetwyler	Francis	Saint-Imier	PSJB
Forster-Boivin	Marcelle	Moutier	PSJB
Gagnebin	Christophe	Tramelan	PSJB
Gallaz	Martine	Nods	PSJB
Gasser	Peter	Bévilard	PSA
Gerber	Tom	Reconvilier	PEV
Klopfenstein	Etienne	Corgémont	UDC
Lecomte	Didier	Diesse	UDC
Mercerat	André	Champoz	Sans parti
Mercerat	Pierre	Court	PSA
Pozner	Morena	Moutier	PSJB
Riesen	Maurane	Sonceboz	PSA
Scheidegger	Beat	Les Reussilles	UDC
Schnegg	Pierre-Alain	Champoz	UDC
Sunier	Willy	Nods	PLR
Tobler	Marc	Moutier	UDC
von Kaenel	Walter	Saint-Imier	PLR
Winistoerfer	Marcel	Moutier	PDC

*Etat au 31 décembre 2015*

## Annexe 2

### Composition des sections

INST / 2014-2018		
1	<i>Roland Benoit</i>	UDC
2	Manfred Bühler	UDC
3	Jean-Michel Blanchard	UDC
4	Antoine Bigler	PSJB
5	Francis Daetwyler	PSJB
6	Marcelle Forster-Boivin	PSJB
7	Jean-Pierre Aellen	PSA
8	Pierre Mercerat	PSA
<b>9</b>	<b>Walter von Kaenel</b>	<b>PLR</b>
10	Tom Gerber	PEV

SAP / 2014-2018		
1	Manfred Bühler	UDC
2	Pierre-Alain Schnegg	UDC
3	Marc Tobler	UDC
<b>4</b>	<b>Antoine Bigler</b>	<b>PSJB</b>
5	Martine Gallaz	PSJB
6	Morean Pozner	PSJB
7	Peter Gasser	PSA
8	Maurane Riesen	PSA
9	<i>Marcel Winistoerfer</i>	<i>PDC</i>
10	Willy Sunier	PLR

POMFIN / 2014-2018		
<b>1</b>	<b>Jean-Michel Blanchard</b>	<b>UDC</b>
2	Didier Lecomte	UDC
3	Beat Scheidegger	UDC
4	Marcelle Forster-Boivin	PSJB
5	Christophe Gagnebin	PSJB
6	Jean-Pierre Aellen	PSA
7	<i>Pierre Mercerat</i>	<i>PSA</i>
8	Willy Sunier	PLR
9	***	
10	***	

ECO / 2014-2018		
<b>1</b>	<b>Etienne Klopfenstein</b>	<b>UDC</b>
2	Didier Lecomte	UDC
3	Beat Scheidegger	UDC
4	Pierre-Alain Schnegg	UDC
5	Francis Daetwyler	PSJB
6	Morena Pozner	PSJB
7	<i>Pierre Mercerat</i>	<i>PSA</i>
8	Maurane Riesen	PSA
9	André Mercerat	Sans parti
10	***	

JCE / 2014-2018		
<b>1</b>	<b>Manfred Bühler</b>	<b>UDC</b>
2	Didier Lecomte	UDC
3	Marc Tobler	UDC
4	Antoine Bigler	PSA
5	<i>Martine Gallaz</i>	<i>PSJB</i>
6	Morena Pozner	PSJB
7	Peter Gasser	PSA
8	Marcel Winistoerfer	PDC
9	André Mercerat	Sans parti
10	***	

INS / 2014-2018		
1	<i>Roland Benoit</i>	UDC
2	Beat Scheidegger	UDC
3	Christophe Gagnebin	PSJB
4	Martine Gallaz	PSJB
5	Jean-Pierre Aellen	PSA
<b>6</b>	<b>Peter Gasser</b>	<b>PSA</b>
7	Tom Gerber	PEV
8	***	
9	***	
10	***	

Culture / 2014-2018			TTE / 2014-2018		
1	Etienne Klopfenstein	UDC	1	Etienne Klopfenstein	UDC
2	Pierre-Alain Schnegg	UDC	2	Marc Tobler	UDC
3	<i>Christophe Gagnebin</i>	<i>PSJB</i>	3	Roland Benoit	UDC
4	Marcelle Forster-Boivin	PSJB	<b>4</b>	<b>Francis Daetwyler</b>	<b>PSJB</b>
<b>5</b>	<b>Jean-Pierre Aellen</b>	<b>PSA</b>	5	Christophe Gagnebin	PSJB
6	Marcel Winistoerfer	PDC	6	Maurane Riesen	PSA
7	Tom Gerber	PEV	7	Willy Sunier	PLR
8	Mathieu Chaignat	Verts	8	<i>André Mercerat</i>	<i>Sans parti</i>
9	***		9	Mathieu Chaignat	Verts
10	***		10	***	

Etat au 31 décembre 2015

En gras: président-e de section / En italique: vice-président-e de section

## Annexe 3

### Liste des séances plénières

Plénum	N°	Date	Lieu
	98	1/28/2015	La Neuveville
	99	2/25/2015	Tavannes
	100	3/25/2015	La Neuveville
	101	4/29/2015	Saint-Imier
Fin d'année législative	102	5/27/2015	Nods
Début d'année législative	103	6/24/2015	Champez
	104	26/08/2015	Tramelan
Séance commune CAF-CJB	11	16/09/2015	Bienne
	105	30/09/2015	Saint-Imier
	106	28/10/2015	Moutier
	107	25/11/2015	La Neuveville
	108	16/12/2015	La Neuveville

## Annexe 4

### Statistiques de la participation aux séances

Plénum		24
<b>Moyenne des participants</b>		<b>21.33</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>12</b>
1/28/2015	22	91.67%
2/25/2015	21	87.50%
3/25/2015	21	87.50%
4/29/2015	20	83.33%
5/27/2015	22	91.67%
6/24/2015	23	95.83%
8/26/2015	21	87.50%
9/16/2015 Plenum commun CJB-CAF	19	79.17%
9/23/2015	19	79.17%
10/28/2015	23	95.83%
11/25/2015	23	95.83%
12/16/2015	22	91.67%
<b>Moyenne</b>		<b>88.89%</b>

Culture		8
<b>Moyenne des participants</b>		<b>7.31</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>13</b>
1/14/2015	7	87.50%
2/11/2015	7	87.50%
3/11/2015	8	100.00%
4/15/2015	6	75.00%
5/20/2015	8	100.00%
5/28/2015	8	100.00%
6/10/2015	6	75.00%
8/12/2015	8	100.00%
9/10/2015	6	75.00%
10/14/2015	8	100.00%
11/2/2015	7	87.50%
11/11/2015	8	100.00%
12/9/2015	8	100.00%
<b>Moyenne</b>		<b>91.35%</b>

Conférence des présidents		12
<b>Moyenne des participants</b>		<b>11</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>2</b>
5/19/2015	12	100.00%
8/20/2015	10	83.33%
<b>Moyenne</b>		<b>91.67%</b>

Bureau		4
<b>Moyenne des participants</b>		<b>4</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>11</b>
1/13/2015	4	100.00%
2/10/2015	4	100.00%
3/10/2015	4	100.00%
4/14/2015	4	100.00%
5/7/2015	4	100.00%
6/8/2015	4	100.00%
8/11/2015	4	100.00%
9/15/2015	4	100.00%
10/13/2015	4	100.00%
11/10/2015	4	100.00%
11/30/2015	4	100.00%
<b>Moyenne</b>		<b>100.00%</b>

ECO		9
<b>Moyenne des participants</b>		<b>7.75</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>4</b>
2/12/2015	8	88.89%
6/4/2015	6	66.67%
9/22/2015	8	88.89%
10/30/2015	9	100.00%
<b>Moyenne</b>		<b>86.11%</b>

INS		9
<b>Moyenne des participants</b>		<b>6.50</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>4</b>
2/17/2015	6	66.67%
4/21/2015	6	66.67%
5/28/2015	7	77.78%
8/24/2015	7	77.78%
	<b>Moyenne</b>	<b>72.22%</b>

JCE		9
<b>Moyenne des participants</b>		<b>8.50</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>2</b>
1/15/2015	8	88.89%
6/15/2015	9	100.00%
	<b>Moyenne</b>	<b>94.44%</b>

SAP		10
<b>Moyenne des participants</b>		<b>9.00</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>6</b>
2/18/2015	10	100.00%
5/4/2015	9	90.00%
6/8/2015	9	90.00%
9/2/2015	9	90.00%
10/20/2015	8	80.00%
11/5/2015	9	90.00%
	<b>Moyenne</b>	<b>90.00%</b>

TTE		9
<b>Moyenne des participants</b>		<b>8.00</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>6</b>
3/18/2015	9	100.00%
4/23/2015	8	88.89%
6/15/2015	6	66.67%
9/28/2015	8	88.89%
10/26/2015	9	100.00%
12/1/2015	8	88.89%
	<b>Moyenne</b>	<b>88.89%</b>

INST		10
<b>Moyenne des participants</b>		<b>8.90</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>10</b>
1/26/2015	10	100.00%
2/4/2015	10	100.00%
3/2/2015	9	90.00%
4/27/2015	9	90.00%
5/18/2015	9	90.00%
6/22/2015	10	100.00%
8/17/2015	8	80.00%
9/14/2015	7	70.00%
10/19/2015	9	90.00%
11/23/2015	8	80.00%
	<b>Moyenne</b>	<b>89.00%</b>

POMFIN		8
<b>Moyenne des participants</b>		<b>7.31</b>
<b>Séances CJB</b>		<b>13</b>
1/19/2015	8	100.00%
2/16/2015	8	100.00%
3/16/2015	8	100.00%
4/20/2015	8	100.00%
5/18/2015	7	87.50%
6/16/2015	7	87.50%
8/17/2015	7	87.50%
9/16/2015	4	50.00%
9/21/2015	8	100.00%
10/12/2015	8	100.00%
11/3/2015	7	87.50%
11/16/2015	7	87.50%
12/7/2015	8	100.00%
	<b>Moyenne</b>	<b>91.35%</b>

<b>Moyenne générale</b>	<b>89.45%</b>
<b>Total des séances</b>	<b>83</b>
<b>Total participations</b>	<b>777</b>



